



**Journal des anthropologues**  
Association française des anthropologues

**128-129 | 2012**  
**Dites-le avec des fleurs**

---

## La contribution des fleurs

De la gestion des prairies à l'hybridation des savoirs

*The Contribution of Flowers: From Grassland Management Toward the Hybridization of Knowledge*

**Claire Balay, Yves Michelin, Shantala Morlans et Dominique Orth**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5386>  
DOI : 10.4000/jda.5386  
ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 14 octobre 2012  
Pagination : 37-59  
ISBN : 979-10-90923-03-4  
ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Claire Balay, Yves Michelin, Shantala Morlans et Dominique Orth, « La contribution des fleurs », *Journal des anthropologues* [En ligne], 128-129 | 2012, mis en ligne le 14 octobre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5386> ; DOI : 10.4000/jda.5386

---

## **LA CONTRIBUTION DES FLEURS**

### **De la gestion des prairies à l'hybridation des savoirs**

Claire BALAY\* – Yves MICHELIN\*  
Shantala MORLANS\* – Dominique ORTH\*

L'attente sociale vis-à-vis de l'écologie et de la biodiversité connaît, depuis quelques années, un essor remarqué dans notre société naturaliste (Descola, 2005). Les instituts techniques et de recherche, conscients des enjeux qu'impliquent le « verdissement social » des espaces de production agricole, cherchent à développer des solutions techniques favorables à la biodiversité qui puissent être transférables aux agriculteurs, tout en maintenant des objectifs de production et en essayant, de manière plus ou moins prononcée, d'impliquer les agriculteurs dans les processus de décision et de recherche, afin de pérenniser les modèles proposés.

Mais les échanges entre « savoir expert » et « profane » sont encore très ancrés sur une distribution cloisonnée des rôles : aux scientifiques le *savoir* sur la nature, aux agriculteurs la *pratique* de la nature. Ainsi, la plupart de ces projets sont basés sur le modèle d'une science diffusionniste et le présupposé selon lequel les chercheurs vivraient dans une rationalité objective tandis que les éleveurs « baigneraient » dans une rationalité empirique. Pour reprendre Bruno Latour, ces « groupes » vivraient « deux exotismes symétriques » (Latour, 1999 : 67), l'un qui serait détaché d'une

---

\* Clermont universités - UMR 1372 Metafort, Vetagro-sup, campus agronomique de Clermont - 89 av. de l'Europe, BP 35 - 63370 Lempdes  
Courriel : claire.balay@vetagro-sup.fr ; yves.michelin@vetagro-sup.fr ;  
shantala.morlans@vetagro-sup.fr ; dominique.orth@vetagro-sup.fr

relation sensible à la *nature* et qui pourrait l'analyser *froidement* et *scientifiquement*, et l'autre qui vivrait encore dans un interstice quasi pré-moderne, et qui, malgré son rapport très technique avec la matérialité de la terre et de l'environnement, garderait des traces d'une dimension intuitive et empirique vis-à-vis de la *nature* ; dimension que les acteurs du développement territorial agricole cherchent constamment à saisir pour mieux l'intégrer à leurs modèles de gestion.

Cependant, ce modèle dualiste est en phase d'être reconfiguré, car les paradigmes en vigueur chez les porteurs des « savoirs profanes » tiennent de moins en moins compte de cette hiérarchisation. L'adaptation à ce changement nécessite donc une remise en question profonde du fonctionnement des institutions scientifiques, afin de repenser les rôles traditionnellement attribués à des groupes d'actants de plus en plus hybrides.

C'est à ce défi que se confrontent les quatre chercheurs qui se partagent la plume de cet article. Par le biais d'une analyse comparative de deux projets de recherche-action dans lesquels ils sont impliqués, ils ont souhaité interroger – à travers l'usage des *fleurs*, item dynamique qu'ils ont reconstruit pour l'article à l'interface de leurs trois disciplines (anthropologie, agro-écologie, géo-agronomie) – le partage des savoirs « profanes » et « scientifiques » dans la construction du savoir sur les pratiques de la nature (Latour, *ibid.* : 67), tout en développant une approche réflexive sur leur manière de travailler, permise par l'approche comparative et interdisciplinaire.

## **PRÉSENTATION DES DEUX PROJETS**

Les deux projets présentés dans cet article n'ont cependant pas le même statut. Le projet central DIVA est celui mené par les deux agro-écologues Claire Balay et Dominique Orth. Axé autour de la valorisation de la biodiversité par le biais d'un outil d'analyse, il définit la *fleur* comme un indicateur de la valeur écologique des prairies, et par conséquent de l'impact écologique du travail agricole. La difficulté à laquelle les chercheuses ont été confrontées

était d'arriver à trouver un moyen de dialoguer avec les agriculteurs lors d'entretiens de restitution des résultats du diagnostic de leur prairie, sans stigmatiser une pratique agricole défavorable à la biodiversité. Comme l'analyse qualitative de leurs enquêtes n'avait jamais été produite, les deux auteures ont collaboré avec l'anthropologue Shantala Morlans pour constituer une méthode permettant d'identifier – pour les deux agro-écologues et chaque agriculteur – les éléments déclencheurs du discours sur les *fleurs*, la forme et le contenu de ces discours, les référents mobilisés par rapport aux *fleurs* et les interactions entre les agro-écologues et les agriculteurs autour de cet objet.

Pour l'anthropologue, la *fleur* a été constituée comme un outil d'analyse des relations entre agriculteurs et chercheurs et des modèles de savoirs investis dans l'échange, car depuis le court traité d'Haudricourt sur « la domestication des animaux, la culture des plantes et le traitement d'autrui » (1962), il est courant pour un anthropologue d'analyser, à travers les rapports que les humains entretiennent avec la nature, les rapports qu'ils entretiennent entre eux, dans des contextes dynamiques spécifiques.

Le second projet VALPRAI a plus valeur d'échelle comparative, et c'est une étudiante en anthropologie (Camille Berger), stagiaire des deux autres auteurs (Shantala Morlans et Yves Michelin) qui en a mené l'étude anthropologique.

### **Le projet DIVA : L'AOP Saint-Nectaire, un retour à l'herbe pour préserver l'ancrage territorial de la production**

Le projet DIVA 2 « Action publique, agriculture et biodiversité » du ministère de l'Écologie et du Développement durable (2008-2010) se concentre sur l'AOP<sup>1</sup> Saint-Nectaire. Créée en 1955 pour protéger le fromage d'une concurrence faite par des laiteries hors de son aire de fabrication, elle englobe 72 communes (745 producteurs). Récemment, à l'image de nombreuses autres AOP fromagères et afin de consolider la spécificité et la typicité des produits, les représentants de cette filière ont souhaité renforcer la

---

<sup>1</sup> Appellation d'origine protégée.

place des prairies dans son système de production. Cela s'est traduit, en 2007, par différentes exigences relatives à l'alimentation des troupeaux à l'herbe et des prescriptions quant à la conduite des prairies dans une optique de limitation de leur intensification. Dans le même temps, des campagnes de communication promotionnelle ont repris l'image de la prairie fleurie pour valoriser le produit auprès des consommateurs, et cela bien que la volonté de maintenir la biodiversité des prairies demeure un argument discret dans la justification de l'AOP (Caron *et al*, 2011). Ainsi, les producteurs de ce fromage sont de plus en plus souvent confrontés à la notion de « biodiversité des prairies ».

*Un outil d'analyse de la biodiversité des prairies*

Les travaux que les deux agro-écologues ont menés avec vingt agriculteurs de la zone Saint-Nectaire comportaient des diagnostics de biodiversité prairiale au sein de ces exploitations et leur restitution aux agriculteurs lors d'entretiens semi-directifs individuels et/ou familiaux.

Lors de la première phase du projet, les diagnostics de biodiversité des prairies ont été effectués sur trois parcelles choisies par chaque éleveur ; une pâture et une fauche représentatives du système fourrager et la parcelle ayant la biodiversité la plus élevée. Leur analyse a été menée au moyen d'une méthode originale<sup>2</sup> que les deux agro-écologues avaient mise au point (Orth & Balay, 2010). Basée sur des observations de terrain, elle permet de calculer des indicateurs simples de la diversité floristique et faunistique d'une prairie et est utilisable par des non-spécialistes de la reconnaissance d'espèces. Les *fleurs* définies dans cette méthode font référence à leur couleur et à leur forme, une même *forme de fleurs* pouvant regrouper des espèces de familles botaniques différentes. L'objet *fleur* ainsi défini de façon visuelle, sans référence à la taxonomie scientifique en vigueur est mobilisé dans

---

<sup>2</sup> L'outil d'analyse a été élaboré suite à une demande de la DIREN (DREAL) Auvergne, qui souhaitait pouvoir disposer d'un outil aisément accessible et favorisant le dialogue avec la profession agricole (agriculteurs, techniciens).

plusieurs indicateurs permettant d'établir le niveau de diversité de la végétation prairiale.

<p>1a. Indicateurs de la diversité de la végétation prairiale (à partir de 10 cercles de prélèvements)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre total et nombre moyen d'espèces physiologiquement différentes</li><li>- Nombre total de formes de fleurs</li><li>- Nombre total et moyen de couleurs de fleurs</li><li>- Nombre de prélèvements ayant des couleurs de fleurs rose ou bleu ou violet</li><li>- Nombre de catégories de papillons</li></ul>	<p>1b Exemples d'illustrations mobilisées dans les entretiens</p> <p>Vue générale d'une prairie fleurie et zoom sur une orchidée</p> 
---	---

Figure 1: Les fleurs des chercheurs du projet sur la biodiversité DIVA2

Les entretiens de restitution des diagnostics qui ne faisaient pas explicitement référence aux *fleurs* démarraient par une description de la méthode simplifiée utilisée et la présentation des résultats appuyée par des prises de vue (fig1b). Les réactions spontanées des éleveurs et leurs réponses aux questions de l'agro-écologue ont permis de mieux cerner leur perception concrète de la biodiversité et de son rôle plus ou moins favorable dans leur système de production. L'échange devait également permettre de comprendre les résultats obtenus et cerner leur représentativité au sein de l'exploitation. Enfin, l'entretien visait aussi à contribuer à sensibiliser l'agriculteur à la biodiversité de ses prairies.

### **Projet VALPRAI : valoriser la diversité prairiale comme outil de développement territorial**

Le projet PSDR<sup>3</sup> Valprai, initié en 2008, portait sur la *qualification de la diversité des prairies en Auvergne* et s'inscrivait dans une démarche de recherche et développement. Trois petites zones contrastées d'Auvergne en termes de milieu et d'orientation d'élevage ont fait l'objet d'études comprenant des enquêtes auprès d'éleveurs, d'élus, d'agents de développement, d'acteurs économiques, des caractérisations agronomiques des prairies

<sup>3</sup> Pour et sur le développement régional.

(relevés botaniques des prairies, étude du sol) et des simulations technico-économiques à l'échelle de l'exploitation d'élevage et du territoire (Baumont & Rapey, 2011 : 9). Inscrit à l'interface de l'agronomie et de la zootechnie des systèmes d'élevage, il visait à mieux « comprendre comment se construit et se pilote la diversité interne au territoire de l'exploitation agricole, afin d'apporter des éléments de méthode pour construire des démarches prospectives sur la viabilité économique des élevages et sur l'utilisation des espaces en prairie » (*ibid.*).

*D'un blocage opérationnel à l'enquête anthropologique*

Malgré une forte volonté de valorisation opérationnelle, ils ont noté un manque d'intérêt voir un rejet partiel des éleveurs et des acteurs des sphères agricoles vis-à-vis des actions et des rencontres proposées. Ils ont alors proposé à une étudiante d'ethnologie de mener une enquête afin de mieux comprendre comment ces agriculteurs concevaient et mettaient en œuvre des pratiques prairiales en partant du point de vue des éleveurs. Cette recherche s'est déroulée de mars à août 2011 auprès des habitants de la commune de Chaudeyrolles (Mézenec), choisis en raison de l'inscription de leur territoire dans le PSDR VALPRAI et de l'existence d'une AOC viande s'appuyant sur la qualité de l'herbe : le Fin-Gras du Mézenec. Un mois et demi d'observation participante auprès de tous les agriculteurs de la commune ainsi que des entretiens complémentaires avec des personnes clé dans la gestion des prairies et les deux principaux chercheurs du projet ont été menés. Ce travail s'inscrit dans une anthropologie symétrique permettant d'observer les négociations et les ajustements opérés par chaque acteur en vue de leur collaboration pour la gestion des « zones en herbe » du Mézenec.

*L'AOC Fin-Gras : « l'identité des hommes d'en haut »<sup>4</sup>*

L'AOC présente sur la zone d'enquête s'est construite autour d'une ancienne tradition de bœuf gras de Pâques. Cette tradition a périclité vers les années 1970-1980, notamment en raison du

---

<sup>4</sup> Mermet (1998).

changement des structures agricoles (Brisebarre, 1998). En parallèle, le Mézenc devint le territoire de prédilection de quelques anthropologues (Brisebarre, 1998 ; Mermet, 1999 ; De la Soudières, 2001), qui engagèrent les éleveurs dans un processus d'approfondissement de leur connaissance d'eux-mêmes. Face à la crise de la vache folle qui a conduit à un effondrement de la consommation de viande dans les années 90, éleveurs, habitants locaux et anthropologues se sont mobilisés pour redonner une dynamique économique et identitaire à leur territoire. Pour cela, ils ont conçu une appellation d'origine contrôlée de viande bovine le « Fin-Gras du Mézenc » construite autour d'une plante, le « fenouil des alpes », une fleur communément appelée *cistre*, qui est devenue l'emblème de l'AOC. Ainsi, cette AOC peut s'analyser comme une démarche de végétalisation du produit, ce qui a permis de déjouer l'angoisse des consommateurs vis-à-vis de la viande bovine tout en conservant le statut spécifique de l'animal (bœuf gras). Cette appellation est aussi l'aboutissement d'une « ethnologie appliquée » transdisciplinaire (Scholz & Stauffacher, 2009), processus durant lequel les éleveurs sont devenus experts d'eux-mêmes.



Figure 2 : le cistre ou cerfeuil/fenouil des Alpes, *Meum athamanticum*, image de valorisation de l'Aoc, mettant en avant, sur une même étiquette, trois items choisis pour déterminer ce terroir : les cornes de bœuf, les vallons herbeux et le cistre

### **PAROLES DE FLEURS**

Dans ces deux projets, les chercheurs impliqués ont eu à cœur d'entretenir avec les éleveurs une relation de respect et d'écoute, mais l'issue de ces rencontres, déterminée par leurs présupposés initiaux et leurs postures, a divergé. En décryptant l'usage des *fleurs* dans les discours des différents protagonistes, nous pourrions déceler les relations sous-jacentes entretenues par des porteurs de savoirs issus de mondes qui cherchent à la fois à se rencontrer et à trouver une légitimité d'action dans un contexte global de crise d'identité.

### **DIVA : Deux agro-écologues à la rencontre des éleveurs de Saint-Nectaire**

Bien que l'outil d'analyse de la biodiversité prairiale créé par C. Balay et D. Orth soit destiné à des néophytes, elles l'ont conservé pour le travail d'expertise auprès des agriculteurs, le pensant adapté à leurs registres de savoirs. L'analyse de cet outil et de son usage nous permet donc d'accéder à la façon qu'ont les éleveurs de concevoir l'objet *fleur*.

Au-delà d'une connaissance sur la biodiversité des prairies, les agro-écologues ont souhaité interroger la relation qu'entretiennent les éleveurs avec leur *biodiversité* et la manière dont ils la conçoivent, dans leurs pratiques agricoles mais aussi sociales. Elles ont donc conçu un protocole d'enquête associant les éleveurs à l'élaboration du diagnostic de biodiversité (par le choix des parcelles étudiées) et à ses résultats (par la discussion menée sur leurs observations). Dans ce cadre, elles ont élaboré une grille d'enquête leur permettant de conduire les rencontres avec les éleveurs, et dans laquelle est transcrite leur analyse de biodiversité, traduite en des termes simples, en illustrant leur propos par de nombreux exemples concrets et parfois même par des photographies, et en reprenant des termes utilisés par l'agriculteur dans la discussion. L'objet fleur y est évoqué de manière très globale pour que « l'agriculteur comprenne ce qu'on allait lui présenter. En traduisant le savoir dans une forme accessible à

l'agriculteur, on allait pouvoir observer comment l'agriculteur se positionne par rapport au retour qu'on lui fait. Mais pour cela, on devait développer une posture bienveillante, modeste, pour ne pas arriver chez les agriculteurs comme les porteurs de savoir ». Malgré cette simplification de l'objet *fleur* dans les rendus, présupposant que les éleveurs ne disposaient pas d'un savoir botanique leur permettant de nommer les fleurs de leurs prairies, « on était parties de l'idée que les agriculteurs avaient beaucoup à nous apprendre sur la biodiversité des prairies de leur exploitation, on était convaincues qu'ils les connaissaient beaucoup mieux que nous car vivant quotidiennement à leur contact, depuis longtemps, et qu'ils travaillaient déjà avec cette biodiversité, volontairement ou non ». La difficulté reposait donc sur l'explicitation de cette pratique et de cette connaissance tout en ne focalisant pas l'éleveur sur la qualité écologique de son travail agricole, afin de ne pas stigmatiser ceux ayant eu de « moins bons résultats ». C'est pourquoi, dès le début de la rencontre, elles ont essayé de favoriser le dialogue en plaçant l'agriculteur dans une situation d'expert, détenteur d'un savoir nécessaire pour compléter et discuter le diagnostic proposé. Elles ont ainsi systématiquement signalé qu'elles étaient « loin de tout connaître, d'avoir tout vu sur les parcelles », afin de faire appel au vécu de l'agriculteur, à son expérience et son recul historique. Elles n'ont pas hésité à montrer leurs incertitudes sur certains résultats et leurs déterminants, ni les limites du travail réalisé (domaine de validité du diagnostic, interrogation sur les interactions entre facteurs...). L'agriculteur fut ainsi continuellement engagé à donner son avis.

De plus, le fait de présenter aux éleveurs l'outil et des résultats de biodiversité positionne d'emblée les deux chercheuses comme « des amies des fleurs, intéressées par la présence d'un maximum de fleurs différentes ». Ce message, relayé explicitement par l'une des agro-écologues dans ses commentaires de résultats, a été très nettement perçu par les agriculteurs, qui ont discuté des facteurs favorisant le modèle « prairie fleurie » et sa compatibilité avec une activité agricole rentable.

Bien que les chercheuses n'évoquaient pas vraiment les éléments scientifiques les menant à privilégier la diversité de fleurs, au fil de l'entretien, l'une cite ou montre parfois des *fleurs particulières* lorsqu'elle a constaté que la prairie comporte des espèces emblématiques de la biodiversité, comme les *jonquilles*, les *narcisses*, les *gentianes* et les *orchidées*, ou des *fleurs rares* et ce bien que ces éléments ne soient pas pris en compte spécifiquement dans le diagnostic, qui accorde la même valeur à chaque espèce. En citant des plantes particulièrement intéressantes pour l'écologie, car rendant compte d'un bon état de conservation des milieux et en mobilisant ces fleurs pour souligner la richesse patrimoniale présente sur les parcelles ou en bordure, elle valorisait la *biodiversité de l'agriculteur* tout en se réappropriant l'outil pour l'adapter au cadre de la rencontre.

Ainsi, à travers leurs discours et les mots choisis pour exprimer cet *objet* scientifique, les deux chercheuses avancent implicitement trois idées sur les *fleurs* : celles-ci sont à la fois des marqueurs de la biodiversité, des emblèmes d'une histoire agro-écologique du lieu et des contributrices à l'identification d'un paysage spécifique dont elles dépendent également.

*Des éleveurs de Saint-Nectaire qui s'approprient la fleur de diverses manières*

Sur les seize agriculteurs rencontrés, trois nomment parfois quelques plantes indésirables ou des espèces fourragères intéressantes, mais n'assimilent pas ces espèces à des *fleurs*, plutôt à des éléments du système de production à organiser afin de maintenir un ordre acceptable de leur territoire d'exploitation. Deux autres semblent méconnaître la biodiversité et ne s'y intéressent pas : « C'est pas des choses qu'on regarde ; au niveau plantes sur l'exploitation on s'est jamais trop tracassés. »

La végétation des parcelles est considérée comme un tout, sans distinction d'espèces : l'*herbe* est une entité générique.

À l'inverse, la majorité des éleveurs rencontrés abordent d'eux-mêmes les *fleurs* lors des enquêtes. À travers les termes et les représentations qu'ils utilisent pour *dire la fleur*, nous pouvons ainsi accéder aux registres qu'ils mobilisent autour de cet *objet*.

– Le registre agricole mobilisé pour dire *la fleur*

Ceux-ci semblent très dépendants du contexte de la rencontre. Ainsi, de prime abord, les paroles sur les *fleurs* sont très souvent liées au contexte de production agricole et donc associées à un discours que l'on peut qualifier de *technique*. Par l'intermédiaire des *fleurs*, l'agriculteur fait part de son expérience, partage avec le chercheur son quotidien : « Quand c'est bien fleuri, ça se voit sur la bâche de la faucheuse rotative, la couleur n'est pas la même d'une parcelle à l'autre ; ben oui, des fleurs il y en a, on les retrouve dans le foin, je les vois là quand je donne. »

Les *fleurs*, notamment à travers la comparaison de parcelles ou de zones de végétation, permettent ainsi à l'agriculteur d'évoquer ses connaissances tant du terrain – en apportant des éléments sur les différences de flore en relation avec les conditions de milieu – que sur les liens qu'il établit entre la flore et la faune : « Les papillons doivent rechercher à butiner, et les fleurs elles étaient sur la pâture et pas sur la fauche, ils ne sont pas fous ! (les papillons) ils étaient sur la pâture à côté ! »

En référence à leur métier, ils catégorisent les *fleurs* à travers trois registres :

– Il y a celles qui sont négatives pour l'exploitation : ce sont des espèces qui les dérangent, car ils les considèrent comme « envahissantes » et « peu consommées par les animaux au pâturage et dans le foin ». Certaines d'entre elles renvoient à des signes de déprise agricole, comme le *genêt* ou la *fougère*, qu'ils signalent et qui les interrogent sur l'avenir de leur territoire. D'autres rendent compte de dysfonctionnements liés à leurs pratiques, comme l'*ortie*, le *rumex*, les *chardons* ou encore les *ombellifères*, qu'ils connaissent mais maîtrisent difficilement. Il y a ensuite celles qui sont considérées comme bénéfiques pour l'exploitation : ce sont des espèces qu'ils estiment « intéressantes pour la qualité du fourrage », comme les *trèfles*, parfois les *vesces* et plus généralement les *légumineuses*.

– Puis il y a celles qui ont un statut hybride, ambivalent, pour lesquelles ils n'arrivent pas à se positionner, comme « le pissenlit.

Bon c'est plutôt considéré chez nous comme une mauvaise plante et en fait il apporterait quelque chose à la vache ».

En classant les *fleurs*, les éleveurs parlent de leurs pratiques et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur ces dernières, mais aussi du maintien d'un *ordre acceptable* de l'espace agricole. Les fleurs « envahissantes », qui ne sont pas à leur « place [...] qui ne doi[ven]t pas être inclu[e]s si l'on veut perpétuer tel ou tel ordre » (Douglas, 2005 : 59) sont maîtrisées au profit des fleurs « domestiquées », bénéfiques pour le fourrage et la santé des vaches. Ainsi, tout en percevant une continuité manifeste entre leur domaine d'exploitation et le milieu dans lequel il s'inscrit, ils délimitent, par le biais d'un système d'ordonnement, ce qui relève du *domestique* et du *sauvage* (Morlans, 2012). En outre, les hypothèses sur les facteurs expliquant les diagnostics ont été largement débattues. Par exemple, les agriculteurs ont signalé des changements en lien avec l'évolution de leurs pratiques : « Les narcisses ont disparu quand on a fait l'ensilage, autrefois on ne mettait que du fumier, il y avait beaucoup d'ombellifères. »

Et ils ont proposé d'améliorer la biodiversité et en particulier de préserver les fleurs, par exemple : « Faire de la fauche tardive pour que la nature reprenne ses droits. »

Ces différents éléments sont essentiels pour le chercheur, qui accède à des résultats observés sur une échelle de temps long pour des espèces spécifiques. De plus, les propositions faites par les agriculteurs pour favoriser la biodiversité peuvent constituer des leviers d'action plus facilement acceptables par le monde agricole.

Les éleveurs ont aussi interpellé les chercheuses sur leurs savoirs scientifiques. Par exemple, plusieurs producteurs de fromage désiraient savoir « le lien entre le goût du lait, le parfum des fromages et la variété des fleurs », s'ils pouvaient « introduire une flore qui donne une bonne odeur au foin » et des éléments pour mieux concilier biodiversité et production fourragère.

– Les autres registres mobilisés par les éleveurs

Il y a tout d'abord la revendication d'un attachement à l'aspect esthétique des prairies, qui se traduit par l'évocation d'espèces chargées d'une symbolique positive en lien avec des

usages traditionnels, d'une image idéale des prairies (parfois contradictoire avec l'impératif technique) et/ou de paysages de montagne. Les *jonquilles* et les *narcisses* « dont les champs étaient tout blancs » sont très souvent évoqués, notamment en raison de leur usage dans les bouquets, qui permet au regard de se repositionner : « Je regarde ça (les fleurs) car je ramasse les jonquilles pour faire des bouquets, sinon je ne fais pas attention. »

Il en va de même pour les violettes « c'est tout bleu, ce sont les premières fleurs qui fleurissent, elles donnent la couleur », qui évoquent des pratiques vernaculaires disparues.

Les *fleurs* finissent très souvent par être utilisées pour parler du rapport à l'altérité, une dimension sollicitée par le rendu des résultats qui amène l'exploitant à situer ses parcelles parmi toutes les prairies étudiées de la zone AOP. Cela a conduit plusieurs agriculteurs à exprimer leur malaise face à la demande sociale en faveur de la *biodiversité* et des *fleurs*, notamment chez les agriculteurs dont les résultats de biodiversité n'étaient pas très élevés ou inférieurs à la moyenne du groupe étudié. Ils ont déploré ce constat : « C'est sûr que faire comme je fais, c'est pas bon pour la planète. »

Ils ont vu l'évolution défavorable aux fleurs dans leurs parcelles et la regrettent : « Maintenant, pour faire un bouquet, il faut aller chez le voisin. »

Mais ils présentent aussi des justifications à ces résultats : « je pense qu'on est limité par les périodes de sécheresse là, par rapport au reste de la zone », indiquent des secteurs moins bons du fait de l'intensification « sur Saint-Nectaire vous avez dû voir une grande priorité de pissenlits, là-bas les prés sont morts » ou meilleurs « ce qui serait intéressant c'est d'aller voir mon voisin, lui de la biodiversité il en a en pagaille, d'ailleurs je suis épaté ».

Ces différents éléments montrent que la biodiversité ne les laisse pas indifférents et qu'ils l'associent à leur signature sociale d'agriculteur (Morlans, *op. cit.*), à travers laquelle ils prennent place dans le corps social. Ils démontrent qu'ils ont conscience de la demande sociétale en faveur de prairies diversifiées et fleuries, message notamment relayé par le concours « prairies fleuries »

mais soulignent leurs contraintes économiques (revenu, pérennité de l'exploitation) et techniques (niveau de production) qui les empêchent d'y répondre : « Pour vous des bonnes parcelles, pour moi c'est forcément des mauvaises, c'est logique, les deux choses ne vont pas ensemble. »

Les éleveurs sont ainsi confrontés à une injonction contradictoire : conserver et protéger ce qu'ils considèrent comme la *nature*, et développer une production agricole à partir de cette même *nature* (Morlans, *ibid.*). « J'aimerais bien avoir des parcelles très fleuries, très jolies, très productives, mais c'est inversement proportionnel ».

Pour résoudre le conflit créé par cette double injonction, certains agriculteurs déportent la responsabilité des logiques d'intensification, nuisibles à la biodiversité (que les chercheuses ont diagnostiqué sur leurs parcelles), sur les structures de développement et de formation, et/ou s'insurgent contre la priorité accordée à la biodiversité au détriment de leur propre survie en faisant part de leur inquiétude de voir imposer de nouvelles contraintes pour préserver la biodiversité, telles que des dates de fauche retardées.

Les éléments dégagés de ces entretiens montrent que le dialogue a pu se nouer durant les échanges entre les éleveurs et les chercheuses car celles-ci ont su ouvrir leur rationalité et faire dialoguer « la logique et l'empirique » (Morin, 1993 : 212) pour négocier un espace d'échange instaurant une symétrie de relations, permettant la rencontre des connaissances scientifiques et des connaissances d'acteurs (Faugère *et al.*, 2011). Le fait que les chercheuses n'aient pas nommé les espèces au début de l'entretien mais au cours de la discussion, en employant d'abord la nomenclature des botanistes, puis en reprenant les termes vernaculaires donnés par les éleveurs, a permis à ces derniers de focaliser la discussion sur les plantes dont ils souhaitaient parler ou connaître le nom, « que je fasse un peu l'instruit quand il y en a qui me parleront ». Ce faisant, ils ont adopté la démarche inverse des deux chercheuses, passant des termes vernaculaires aux termes scientifiques. Ils se sont également appropriés la méthode de diagnostic en intégrant la fleur comme indicateur de biodiversité

« c'est que dans ma tête je vois plus de sortes de plantes dans les pâtures, visuellement quoi, à la fleur tout simplement » et en faisant des hypothèses sur le niveau de biodiversité de leurs parcelles. Plusieurs identifient les limites de la méthode et font des propositions pour l'améliorer. Enfin, certains agriculteurs ont évoqué d'autres scientifiques qu'ils ont rencontrés, auprès desquels ils ont acquis une connaissance sur la biodiversité qu'ils partagent durant l'entretien. Ces différents éléments leur permettent d'user d'un savoir qui les rapproche des naturalistes, inversant alors les rôles « ah, oui, je vous explique » et enrichissant le diagnostic.

### **Deux chercheurs de VALPRAI à l'épreuve du Mézenc**

Lors de l'établissement du projet VALPRAI, les agronomes ont utilisé des outils et des méthodes issus des sciences biotechniques pour appréhender l'exploitation agricole et les éleveurs. Ils ont ainsi construit un objet d'enquête – la *diversité des prairies* – dans lequel la *prairie* était pour eux une entité agronomique, différenciée par son usage agricole (fauche, pâture, alternance...). Mais, selon leurs dires, cet objet n'a pas rencontré d'écho auprès des agriculteurs qu'ils ont enquêtés, le dialogue leur a semblé difficile à instaurer et au final ils n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes aux questions qu'ils posaient. Le travail anthropologique mené sur le même terrain l'année suivante nous éclaire sur les raisons de ce que les agronomes ont perçu à la fois comme un signe de désintérêt des éleveurs du Mézenc pour les *prairies* et comme un échec de leur démarche.

#### *Les temps de rencontre agriculteurs-chercheurs*

Durant les entretiens que nous avons eus, les éleveurs nous ont fait part de leur difficulté voire de l'impossibilité de faire reconnaître la multiplicité des relations qu'ils entretenaient avec leur système d'exploitation. D'abord ils voulaient parler de l'AOC « Fin-Gras », un sujet qui leur tenait particulièrement à cœur mais que les agronomes jugeaient anecdotique. Les chercheurs impliqués dans le projet VALPRAI ont argumenté cette opinion en se fondant sur trois registres : économique (le revenu issu de la vente des

bœufs gras est minime sur les exploitations concernées), ethnique (puisque l'AOC a été « conçue en parallèle de leur système hiérarchique » (Berger, 2011 : 34) et technique (ils estiment que les éleveurs du Mézenc n'en tiennent pas compte pour la gestion de leurs pratiques agricoles).

Les agriculteurs ont bien senti qu'il existait un fossé entre eux et ces chercheurs, aussi, afin de trouver un terrain d'entente, ils ont tout d'abord commencé par évoquer des questions habituellement abordées lors des échanges avec le monde scientifique : extensivité des systèmes de production, problème d'accès au foncier, débouchés des productions possibles, problèmes liés à l'individualisation des pratiques agricoles et à la nécessité de créer du lien entre les éleveurs, envie de « s'entraider à nouveau comme avant ». Il s'agissait pour eux d'utiliser des *mots convenus* pour constituer un cadre propice à la rencontre. Puis ils ont tenté de recentrer l'attention sur ce qui leur importait vraiment : non pas la qualité de l'herbe, mais ce qu'ils en faisaient, comment et pourquoi, et le lien social que sa pratique créait au-delà du travail technique, objet d'inquiétude et qui s'exprime particulièrement dans le processus qui a permis l'élaboration de leur AOC (Vinck & Trompette, 2009). Mais leurs tentatives de rapprochement n'ont pas été comprises par les enquêteurs du projet qui ne voyaient là que des diversions les éloignant de leurs préoccupations, car elles déplaçaient l'objet du débat hors du champ d'application qu'ils avaient initialement construit.

### **Le cistre, fleur emblématique des éleveurs du Mézenc**

Pourtant, après une enquête ethnologique d'un mois et demi, l'étudiante a démontré que le développement de l'AOC Fin-Gras était central dans la construction des stratégies d'attribution des prairies par les éleveurs. Sollicités par de nombreux acteurs sur la manière de négocier les « zones en herbe », ils sont très conscients des enjeux que soulève cette ressource, notamment dans un contexte fort d'incertitude, où les tensions entre agriculteurs,

habitants locaux, élus, agents économiques... sont exacerbées, et l'établissement de leur AOC reflète cette posture.

En la focalisant sur l'engraissement des bovins par le foin local, ils ont déterminé une pratique culturelle et une biodiversité prairiale comme constitutives de leur identité, stratégie dont le *cistre* est devenu l'emblème. « *Fleur des agriculteurs du Mézenc* » (Berger, 2011 : 27), qu'ils peuvent montrer dans les prés et qu'ils qualifient d'attribut qui les symbolise : « c'est une fleur discrète », « rare » et « typique des montagnes de l'Aubrac » ; elle permet en outre de donner à la viande un caractère végétal qui l'éloigne de l'opprobre actuelle. Manger du bœuf revient ainsi à absorber la biodiversité locale. Tout d'abord, la manière de consommer la viande valorisée par le Fin-Gras est fortement zoophage (Vialles, 1988 : 94), puisque la proximité entre la bête sur pied et la viande cuisinée est exacerbée (Berger, *ibid.*). Mais les caractéristiques de la viande AOC sont constituées par « l'influence des fleurs aromatiques du foin, dont le *cistre*, sur le goût de la chair » (*ibid.*). Cette « viande persillée » – désignation gastronomique constituée par une métaphore végétale et aromatique – est basée sur « les propriétés organoleptiques du *cistre*, donnant son goût à la viande et présenté comme argument de la spécificité technique d'engraissement. À ce sujet, le président de l'association Fin-Gras du Mézenc dit, sous forme de boutade, que « les paysans du Mézenc sont végétariens : ils se sont mis à manger leurs bœufs parce que la viande rend l'herbe digeste. [...] Dans ce cas, le rapport entre qualité des prés, qualité du foin, qualité de la viande est appréhendé sous l'angle de la valorisation de cette spécificité : c'est parce que dans les prés du Mézenc on trouve des fleurs de montagne que la viande possède ces caractéristiques, tout aussi spécifiques » (*ibid.*).

Dans les discours de justification de l'AOC, le rappel au *cistre* est constant, et est utilisé par les éleveurs pour se positionner auprès de deux publics. Envers les consommateurs, il permet de créer du lien social, en donnant aux éleveurs la possibilité de dire leur appartenance, devenant un outil de communication et un moyen d'affirmer une identité spécifique. Envers les chercheurs, il permet

de renégocier les hiérarchies de savoirs, de se reconstituer en tant qu'experts du territoire, afin de peser dans les négociations pour déterminer le futur du lieu et de ses habitants, de leur économie et de leur histoire. Ainsi, en redéfinissant leur territoire rural à travers des pratiques qui utilisent l'animal, [...] ses produits (Chevallier, 1998) et la biodiversité locale, ce que traduit l'AOC, éleveurs et habitants ont impulsé une nouvelle dynamique à leur territoire qui, jusqu'aux années 90, était en proie à la déprise agricole et à l'abandon, et que les projets de prospective dépeignaient de manière négative (Biannic, 1991 : 46-47). À travers ses usages sociaux, la *fleur de cistre* est devenue un médiateur des savoirs, des compétences, de l'identité des éleveurs auprès des non-éleveurs et un marqueur territorial, un objet intermédiaire et médiateur permettant la coordination entre acteurs hétérogènes autour d'enjeux (Mélard, *op. cit.* : 20) et les inscrivant dans le jeu de l'organisation sociale des territoires. Finalement, avec le *cistre* et « l'AOC Fin-Gras, il est possible de parler de "nourriture engagée", car il s'agit de manger du social et d'absorber du terroir/territoire » (Berger, *op. cit.*).

Ainsi, contrairement à ce que croyaient les agronomes, ce n'est pas que la prairie et sa qualité n'intéressaient pas les éleveurs, c'est la façon dont la question était posée, d'un point de vue seulement technique, qui posait problème. En considérant que l'éleveur ne gère son exploitation qu'à travers une rationalité technico-économique, les enquêteurs ont usé du « mythe de l'*homo oeconomicus* [...] qui porte le savant à mettre sa pensée pensante dans la tête des agents agissants et à placer au principe de leurs pratiques, c'est-à-dire dans leur "conscience", ses propres représentations spontanées ou élaborées ou, au pire, les modèles qu'il a dû construire pour rendre raison de leurs pratiques » (Bourdieu, 2000 : 19). Mais ce modèle les a conduit à ne pas entendre les autres propos qui parlaient pourtant de prairie, mais autrement, en particulier en se référant à une fleur ne jouant qu'un rôle minime dans la production fourragère et ne concernant qu'une production marginale en tonnage mais pourtant essentielle aux yeux de ces éleveurs.

### **Conclusion**

Par l'intermédiaire de la construction sociale des *fleurs*, les agriculteurs ont revendiqué leur proximité avec la *nature*, une appropriation du territoire et de son évolution, une certaine sensibilité et un attachement à des paysages, et leurs difficultés à répondre à la demande sociale en faveur de l'écologie. L'usage de la *fleur* leur a en outre permis de contourner la difficulté à se positionner face au changement de paradigme des instituts techniques (qui, depuis quarante ans, promouvaient une agriculture intensive et depuis quelques années développent des discours en faveur de l'écologie), en renégociant les hiérarchies de savoirs et d'usage de la *nature*. Les réponses des chercheurs ont néanmoins divergé : certains n'ont pas su renégocier leur rationalité face aux attentes des éleveurs ; tandis que d'autres ont profité de cette expérience pour instaurer une symétrie de relations, leur permettant d'accéder aux registres de justification des pratiques agricoles. C'est en comparant ces deux terrains et en dialoguant entre nous que nous avons au final compris comment la *fleur* comme la *prairie* pouvaient être des objets de rencontre et de dialogue entre chercheurs agronomes ou agro-écologues et éleveurs à condition de les reconstruire en référence aux pratiques et aux lieux, en dehors de tout cadre normatif préétabli ou de jugement de valeur a priori et en prenant le temps de les discuter sur la base de données concrètes issues d'observations scientifiques des chercheurs et de la pratique quotidienne des éleveurs.

Plus largement, au-delà de ces deux projets, émerge l'intérêt d'inclure les éleveurs dans les processus de construction des objets de recherche, afin de co-construire des plans de gestion pérennes et de décloisonner des hiérarchies institutionnelles obsolètes. Cela nécessite cependant que les chercheurs remettent en question les paradigmes établis par les sciences biotechniques et que les éleveurs sortent de la dimension seulement productive de leur activité, pour intégrer dans leur réflexion des dimensions sociales, écologiques ou culturelles. Certains le font déjà, et ce dialogue pourrait grandement être facilité avec l'appui de spécialistes des

sciences sociales et humaines, ce que nous avons expérimenté avec beaucoup de bonheur et dont cet article essaie de témoigner.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUMONT R., RAPEY H., 2011. « Document final de restitution du projet PSDR VALPRAI ». Clermont-Ferrand, Cémagref.
- BERGER C., 2011. *Les négociations autour de la « zone en herbe ». Des constructions du sens et des pratiques entre acteurs d'un projet de développement et agriculteurs sur la commune de Chaudeyrolles (Mézenec)*, mémoire de master 2 d'ethnologie ss la direction d'Olivier Gyvre, Lyon 2.
- BIANNIC L., 1991. « Maîtrise de l'espace et du développement dans une région difficile : le Mézenec », *Économie rurale* : 46-47.
- BOURDIEU P., 2000. *Les structures sociales de l'économie*. Paris, Seuil.
- BRISEBARRE A.-M., 1998. « Le bœuf de Pâques et la "vache qui rassure", stratégies d'identification et de promotion de la viande bovine d'Aubrac », *Journal des anthropologues*, 74 : 67-82.
- CARON A., ANGEON V., BALAY C., BEGON M., BOISVERT V., CAYRE P., CHAMBON P., GUERINGER A., INGRAND S., LANDRÉ S. & ORTH D., 2011. « La biodiversité comme nouveau référentiel de justification des indications géographiques : l'exemple de deux AOP fromagères du Massif central », in BAUDRY J., BARDY M., *Action publique, agriculture et biodiversité 2 – Résultats et recommandations* : 64-72
- CHEVALLIER D., 1998. « Des vaches, des moutons et des poules ou de quelques usages contemporains du patrimoine vivant », *Revue de géographie alpine*, 86(4) : 61-70.
- DESCOLA P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.
- DOUGLAS M., 2005. *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, Seuil.
- FAUGÈRES E., NAVARRETE M., CHARLES M., ÉTIENNE M., FAURIEL J., LASSEUR J., LÉCRIVAION E., NAPOLÉONE M., & PARATTE R., 2010. « Des connaissances scientifiques en quête

de connaissances d'acteurs », *Natures Sciences Sociétés*, 18 : 395-403.

**HAUDRICOURT A. G.**, 1962. « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, II/I : 40-50.

**HULIN S. et al.**, 2011. *Diagnostic prairial en zones fromagères AOP du Massif central ; typologie multifonctionnelle des prairies*. Pôle Fromager AOP Massif central.

**LA SOUDIÈRE (de) M.**, 2001. « De l'esprit de clocher à l'esprit de terroir », *Ruralia*, 8 (mis en ligne le 01.09) : <http://ruralia.revues.org>

**LATOUR B.**, 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte/Syros.

**MÉLARD F. (dir.)**, 2008. *Écologisation, Objets et concepts intermédiaires*. Bruxelles, Peter Lang.

**MERMET J.-C.**, 1998. « Un acteur de l'opération Fin-Gras : l'association des Amis du Mézenc », *À propos du patrimoine agricole rhônalpin*, Actes des rencontres régionales de 13 et 14 novembre 1997 à l'espace Olivier de Serres, Le Pradel, Mirabel, Cahors : 66-68.

**MERMET J.-C.**, 1999. Séminaire du DEA et de l'École doctorale sociologie et sciences sociales, *Tradition, transmission, don*, Lyon 2.

**MORIN E., KERN, B.**, 1993. *Terre-Patrie*. Paris, Seuil.

**MORLANS S.**, 2012. « Quand le temps des bio-agresseurs détruit le paysage idéal: l'agriculteur face aux contradictions de la modernité », *Restitution du colloque sur le paysage*. Éditions du CTHS, sous presse.

**ORTH D., BALAY C.**, 2010. *Biodiversité des prairies permanentes, une méthode simple de diagnostic*. Dijon, Éditions Educagri.

**SCHOLZ R. W., STAUFFACHER M.**, 2009. « State of the Art in Transdisciplinary Research », présentation au colloque sur la démocratie participative, Leiden 2009.

**VIALLES N.**, 1988. « La viande ou la bête », *Terrain*, 10 : 86-96.

**VINCK D., TROMPETTE P.**, 2009. « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1) : 5-27.

### Résumé

Le « verdissement » des espaces agricoles est, depuis quelques années, au cœur des débats sur l'aménagement des campagnes françaises. Sa mise en œuvre, nécessitant une concertation entre les multiples gestionnaires des territoires ruraux (agriculteurs, conseillers, chercheurs, élus), pose l'épineuse question de l'accès à la décision.

C'est en analysant deux projets de recherche-développement – axés autour du développement de la (bio-)diversité des prairies en Auvergne et ayant mis en œuvre des rencontres entre des chercheurs et des éleveurs – que la « fleur » a émergé en tant qu'objet facilitant l'expression des savoirs scientifiques et empiriques et les stratégies d'accès au territoire. Grâce à ce point de rencontre, nous avons pu à la fois accéder aux relations qu'entretiennent ces acteurs avec leur environnement écologique et sociétal et instaurer un dialogue entre nous qui nous a permis de mieux cerner la façon dont nous construisons nos objets de recherche. Pour qu'un dialogue s'instaure entre chercheurs agronomes ou agro-écologues et agriculteurs, il s'avère nécessaire de préciser de quoi chacun parle, en référence aux pratiques et aux lieux, en dehors de tout cadre normatif préétabli ou de jugement de valeur *a priori* ; c'est le rôle qu'a joué l'objet « fleur » dans notre recherche.

**Mots-clefs : agriculteur, prairie, fleur, représentation, biodiversité, transdisciplinarité.**

### Summary

The Contribution of Flowers: From Grassland Management Toward the Hybridization of Knowledge

For several years, the « greening » of agricultural areas is at the heart of debates about the development of the French countryside. Its implementation requires consultation between various managers of the rural areas (farmers, advisers, researchers, elected representatives...) and raises the difficult question of access to the decision-making process. It was by analysing two research-action projects, based on the reinforcement of the biodiversity of the meadows in the Auvergne region and involving meetings between researchers and farmers, that the « flower » emerged as an object facilitating the expression of scientific and empirical knowledge and strategies of land access. Through this meeting point, we have been able both to access the relationships between these actors with their ecological and societal environment and to establish a dialogue between ourselves that allowed us to better understand how we construct our research objects. For a continuing dialogue between agricultural researchers and farmers and agro-ecologists, it is necessary to specify what

everyone is talking about, in reference to practices and places, outside any legal framework or predetermined value judgments; this is the role played by the object « flower » in our research.

**Key-words: farmer, meadow, flower, representation, biodiversity, transdisciplinarity.**

\* \* \*